

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 25/03/2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

14 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, CADET Nadia, CHABAUTY Gérard, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise.

Excusé (e) s : Brigitte BAUDON, Véronique DIGUET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Pierrette MILLASSEAU, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER

Absent (e) s :

Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.

PASSAGE EN INVESTISSEMENT DES BIENS CORPORELS DE FAIBLE VALEUR

Mme La Vice-Présidente expose qu'il est possible d'affecter en section d'investissement des biens d'une valeur inférieure à 500 € HT lorsque leur durée de vie est relativement importante.

Il est proposé d'imputer les biens de faible valeur en section d'investissement d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT : 1 écran, 1 clavier, 1 souris d'un montant total de 294.96€ TTC.

Délibération n° D 2021-009

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration autorise Madame la Vice-Présidente

- à affecter ces biens de faible valeur en investissement,
- à les inscrire à l'état de l'actif et à les amortir.

Pour extrait conforme,

Airvault le 26 mars 2021

La Vice-Présidente,

Frédérique DAMBRINE

